

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2021, dans les académies de NANTES et RENNES.**

Le président de l'Université d'Angers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de LIMOGES, NANTES, ORLEANS-TOURS, POITIERS et RENNES, au titre de l'année 2021 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2021, dans les académies de NANTES et RENNES :

Madame LUCAS Valérie, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, présidente, Université d'Angers, Angers.

Monsieur FRAPPIER Antoine, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vice-président, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Rennes.

Madame CALVEZ-BARNOT Gaëlle, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, experte, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame DACCORD Pascaline, technicienne de recherche et de formation de classe normale, experte, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur AGNELY Olivier, agent comptable epsc groupe 2, Université d'Angers, Angers.

Madame DUMESNIL Manuela, ingénieure d'études de classe normale, Université Rennes 1, Rennes.

Monsieur HEITZ Thomas, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université d'Angers, Angers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Angers, le 18 mai 2021

Pour le président et par délégation,  
le vice-président politique ressources  
humaines et dialogue social  
**Eric DELABAÈRE**

